

Nom du projet	H2V-Fos								
	unité	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Quantité d'e-SAF produit par année	Tonnes/an				75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
Technologie retenue	Méthanol-to-jet								
Quantité d'hydrogène produit par année	Tonnes/ an				44 000	44 000	44 000	44 000	44 000
Technologie retenue	Électrolyse alcaline ou membrane échangeuse de protons								
Consommation électricité	TWh/an				3,1	3,1	3,1	3,1	3,1
Puissance électrique	MW				390	390	390	390	390
Quantité CO2 nécessaire par année	Tonnes/an				240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Origine envisagée du CO2	Sites industriels existants situés dans la zone industrialo-portuaire de Marseille Fos ou dans la vallée du Rhône (participation au projet Rhône CO2). A partir de 2041, le CO2 devra être d'origine 100% biogénique conformément à la réglementation européenne.								
Nombre d'emplois directs	165								
Coût du projet	Euros	1,5 milliards d'euros							
Subventions demandées	Euros et /ou organisme sollicité								
Sites destinataires de l'e-SAF envisagés	Hinterland de Fos-sur-Mer : aéroports Marseille Provence, Nice-Côte d'Azur, Lyon Saint Exupéry, ainsi que Genève.								